

D 660 BRESIL: PARTIS, SYNDICATS ET MOUVEMENTS POPULAIRES

Dans le cadre de la libéralisation politique ayant pris effet au 1er janvier 1979, l'ordre du jour est à la création de nouveaux partis et d'une structure syndicale d'opposition. Malgré ses limites (cf. DIAL D 619 et 659), la libéralisation s'est soldée par la fin du bipartisme officiel et par l'apparition de partis d'opposition, dont les deux plus significatifs sont le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) et le Parti des travailleurs (PT).

Depuis une dizaine d'années, cependant, un certain nombre d'initiatives ont été prises à la base dans les quartiers des périphéries urbaines et dans le secteur rural. Divers "mouvements populaires" se sont ainsi constitués autour d'un problème sectoriel: femmes, logement, transport, santé, vie chère, etc. Plusieurs de ces mouvements sont issus de l'effort pastoral de l'Eglise en milieu populaire, surtout à la campagne, à travers le phénomène des "communautés ecclésiastiques de base".

Le grand débat est aujourd'hui de savoir comment peuvent et doivent s'articuler l'acquis de la "conscientisation" des années passées et les initiatives récentes des appareils de parti politique ou de la nouvelle structure syndicale.

On lira donc avec intérêt la déclaration de principes ci-dessous, émanant des milieux syndicaux et des mouvements populaires. C'est le fruit d'une rencontre tenue à Taboão da Serra (Etat de São Paulo), du 4 au 6 juillet 1980, après les grandes grèves de la métallurgie de la région de São Paulo.

Note DIAL

DOCUMENT DE SÃO BERNARDO

I- Rapport entre parti politique et mouvement populaire1- Le mouvement populaire

1.1- Par mouvement populaire nous entendons toutes les formes de mobilisation et d'organisation des personnes des classes populaires directement liées au processus de production, tant en ville qu'à la campagne. Sont considérés comme mouvements populaires les associations de quartiers des périphéries urbaines, les clubs de mères de famille, les associations d'habitants de bidonvilles, les groupes de squatters de terrains, les communautés de base, les groupes organisés autour de la lutte pour la terre, ainsi que les autres modes de luttes et d'organisations populaires. Le mouvement syndical est également partie intégrante du mouvement populaire car, par sa nature propre, il revêt un caractère de classe défini par les catégories socio-professionnelles qui en font partie.

1.2- Au cours des dernières années, le mouvement syndical a trouvé dans les quartiers animés par les mouvements populaires, un terrain de travail et de soutien pour son organisation et pour ses luttes. En même temps, la répression et le contrôle direct des milieux de travail ont fait que le quartier est devenu un lieu de mobilisation pour le mouvement syndical. Dans cette interaction, le mouvement populaire acquiert de plus en plus un caractère de classe, car il fait siennes les luttes des travailleurs, ainsi qu'on l'a récemment vu avec la grève de l'ABC près de São Paulo (1).

2- La nécessité du parti politique

2.1- Les luttes revendicatives menées ces dernières années par le mouvement populaire dans les quartiers, en secteur rural, et dans les syndicats, montrent la nécessité d'un canal politique d'expression, de mobilisation et de représentation. Aggravée par la conjoncture nationale, la structure sociale est telle que les classes populaires sont mises dans l'obligation d'articuler leurs luttes spécifiques avec le combat politique; celui-ci ne se réduit pas à l'activité parlementaire mais doit être compris comme le facteur d'organisation des classes populaires qui sont aptes, dans leur effort de libération, à transformer le système politique, économique et social dominant et à élaborer leur propre projet social alternatif.

2.2- Nous appelons parti politique ce canal d'expression, de mobilisation et de représentation capable de contribuer à la libération des classes populaires. Nous rencontrons souvent dans le mouvement populaire certains préjugés sur la question du parti politique: "le parti c'est pas nécessaire", "celui qui est dans un parti n'a pas à être dans un mouvement populaire", "le parti c'est pour les politiciens mais nous, à la base, on n'a rien à voir avec ça"... L'une des causes de tels préjugés se trouve dans la tradition politique des classes dominantes, à travers le clientélisme électoral, les fiefs politiques, le populisme et la démagogie des veilles d'élections.

Pour la défense de ses intérêts, l'idéologie dominante, manipulée par les partis politiques ayant accès aux instruments du pouvoir, a mis dans la tête d'une grande partie de notre peuple l'idée que "la politique est l'affaire des politiciens", c'est-à-dire des membres des classes dominantes qui exercent le pouvoir "au nom du peuple". Le peuple se trouvait ainsi exclus du pouvoir et n'avait aucunement à se soucier de l'instance politique; il lui suffisait de voter pour se faire représenter par les politiciens professionnels de la bourgeoisie, et tout le reste viendrait par surcroît...

Une autre cause des préjugés politiques du mouvement populaire tient à la façon avec laquelle certains secteurs, théoriquement identifiés à ce mouvement, cherchent à le "politiser" c'est-à-dire à l'influencer de l'extérieur ou d'en-haut, comme des êtres doués d'une science politique à inculquer mécaniquement dans la conscience populaire.

2.3- Lutter contre ce préjugé c'est contribuer à ce que le mouvement populaire crée ses propres instruments de lutte politique. C'est là un défi urgent à relever dans la conjoncture brésilienne actuelle.

(1) ABC: zone industrielle de São Paulo formée des villes de Santo André, São Bernardo et São Caetano (NdT).

3- L'éducation politique

3.1- Il est urgent de mener auprès des mouvements populaires un travail intensif d'éducation politique, propre à éveiller l'ouvrier, le travailleur rural, la maitresse de maison et les autres gens du peuple à ce droit inhérent à leur condition de citoyens qu'est la participation active à la vie politique du pays, y compris par l'action de parti.

3.2- C'est l'éducation politique qui permet de prendre conscience que ce droit à la participation s'exerce à travers l'engagement social et que cet engagement, non exclusif, passe par diverses étapes qui vont de la simple revendication pour l'eau courante dans le quartier à la défense de la possession de la terre et à l'élaboration d'un projet politique alternatif. L'activité de parti ne doit pas être exclusive ni être séparée du travail de base et d'insertion du militant dans les mouvements populaires.

3.3- C'est dans l'éducation politique, exempte de prosélytisme et de discussions autour de sigles que le militant découvrira les critères lui permettant d'équilibrer son action dans le mouvement populaire avec son action dans le cadre du parti.

4- Le parti politique

4.1- Les classes populaires doivent avoir leur parti politique propre, dont les principes directeurs plongent leurs racines dans la pratique historique des mouvements populaires, avec la perspective de la prise du pouvoir en vue de la construction d'une société sans oppresseurs ni opprimés.

4.2- Caractéristiques du parti politique:

- la pratique démocratique, avec large participation des travailleurs de la ville et de la campagne ainsi que des autres personnes du peuple, entre les mains desquels doit se trouver le pouvoir de décision;
- la prise en charge des intérêts populaires;
- l'organisation politique des classes populaires, en respectant les priorités, en particulier les priorités régionales;
- être l'instrument des luttes populaires;
- ne pas prétendre être le seul instrument d'unification des luttes populaires, tout en s'efforçant de mieux représenter les aspirations objectives de la classe des travailleurs;
- ne pas vouloir s'en tenir au débat parlementaire ou lui accorder la priorité.

5- Rapports entre parti politique et mouvement populaire

5.1- Le parti politique doit respecter l'autonomie des mouvements populaires sans prétendre en faire le simple reflet de son action ou l'extension de ses activités.

5.2- Le parti politique ne doit pas faire obstacle au mouvement populaire ni chercher à devenir son tuteur. Au contraire, le parti politique doit faire écho à la voix des mouvements populaires, en adoptant son rythme d'activités à celui des mouvements populaires.

5.3- La lutte de parti ne doit pas se confondre avec le combat syndical. S'il entend unifier les différents combats à la campagne et en ville, ce n'est pas pour autant que le parti doive monopoliser les mouvements qui les incarnent ou les promeuvent.

5.4- Les militants du mouvement populaire doivent comparer la pratique politique des partis avec leurs programmes propres; juger si le parti est au service du mouvement populaire, et non le contraire; constater s'il va dans le sens du pouvoir exercé par les classes populaires; et vérifier s'il fait un travail d'éducation politique à la base.

5.5- Le parti est l'un des instruments de la lutte des classes populaires; il doit éviter tout risque d'exclusivisme en acceptant les décisions prises à la base, même si celles-ci ne sont pas dans son programme.

5.6- Le parti doit surtout être présent dans le quotidien des travailleurs de la ville et de la campagne, pour garantir l'expression politique et le renforcement de leurs aspirations et de leurs espoirs.

II- Perspectives du syndicalisme brésilien en ville et à la campagne

Au cours des dernières années, le mouvement syndical de la ville et de la campagne a repris son combat pour l'émancipation des travailleurs vis-à-vis du système d'oppression caractérisé par l'exploitation du travail par le capital. Mais c'est seulement avec la grève récente de l'ABC(1) qu'est apparue la nécessité d'un lien entre les mouvements populaires, en vertu de la nature commune de leurs objectifs, même s'il leur faut encore cheminer isolément pendant un certain temps.

Cette conjoncture a naturellement favorisé une situation de rapprochement, dans le sens d'un lien affectif et dynamique, entre les syndicats et les mouvements populaires. Ce rapprochement est d'autant plus nécessaire que nous nous trouvons devant un front formé des patrons et du gouvernement - une alliance qui est apparue clairement à l'occasion des derniers événements de l'ABC (cf. note 1) et autres luttes populaires - pour la poursuite d'un objectif commun: l'exploitation brutale des travailleurs brésiliens.

A partir de ce constat, il apparaît que l'émancipation des travailleurs se fera au moment où les syndicats et autres mouvements populaires marcheront vers une organisation solide et décidée, devenue le principal point d'appui pour leurs luttes, et cela de façon constante et permanente.

1- Les leçons nouvelles du combat syndical

L'avancée des luttes et de l'organisation des travailleurs, en particulier dans la région de l'ABC (cf. note 1), s'est heurtée à une fausse ouverture politique et à une répression caractérisée de la part du gouvernement et des patrons (nationaux et étrangers). Le résultat pratique en a été la nécessité du combat syndical, par le renforcement de l'organisation des travailleurs à la base; d'une meilleure coordination entre syndicats au plan municipal, régional, national et international; et d'un plus grand rapprochement entre les syndicats et les autres mouvements populaires.

C'est l'action dans le cadre du syndicat qui doit déterminer le combat syndical, par une pratique exigeant qu'ils soient toujours en accord avec la base, au sens où il doit se faire un travail permanent d'information, de mobilisation et d'organisation de classe, et pas seulement une action durant les périodes de campagnes salariales.

La direction syndicale doit être l'instrument des intérêts et des décisions de la base mobilisée et organisée. Cette position est fondamentale, pour que la base ne devienne pas dépendante des dirigeants et qu'en cas de défaillance de ceux-ci, elle puisse les remplacer sans dommages majeurs pour la lutte. Aussi, le syndicalisme doit-il être pratiqué dans tous les lieux possibles: des lieux de travail aux activités syndicales, en passant par les actions de quartier, pour renforcer l'unité dans les luttes.

Le gouvernement joue la carte du paternalisme et de l'assistance, tant à la campagne qu'en ville, pour gêner le mouvement syndical. Le gouvernement et les patrons mettent des entraves de toutes sortes à la formation d'organisations libres et indépendantes.

Par la pratique de la lutte revendicative, les travailleurs découvrent le lien étroit qui existe entre gouvernement et entreprise. Ils découvrent aussi de quel côté se trouvent certains dirigeants syndicaux qui préfèrent le confort de leur bureau à l'inconfort de l'action avec les travailleurs. Suite à de telles pratiques favorisées par la structure syndicale actuelle (2), un syndicalisme d'opposition a fait son apparition; né de l'intérieur de la classe des travailleurs, il contribue non seulement à l'organisation de leur combat mais aussi à l'apparition de syndicats authentiques.

Les grèves récentes ont fait apparaître l'importance des autres mouvements populaires dans le renforcement du mouvement syndical authentique. On peut citer en particulier les campagnes de solidarité et le fonds de grève, initiatives qui sont parties de divers secteurs ou mouvements sociaux.

La réussite d'un mouvement de grève ne dépend pas seulement des décisions d'une avant-garde car celle-ci, aussi conséquente soit-elle, doit s'en tenir aux décisions émanant de l'ensemble de la classe. De même, le piquet de grève ne peut être considéré comme l'élément de base d'une grève ou sa raison d'être essentielle, mais comme un de ses éléments parmi d'autres.

Il faut rappeler et souligner le fait que la direction a été bousculée par la base, celle-ci s'étant largement mobilisée et ayant progressé dans la grève; il est ainsi apparu clairement que les travailleurs sont en train d'acquérir une conscience de classe capable, dans la pratique, de démasquer les manoeuvres ou l'immobilisme de nombreuses directions syndicales s'appuyant sur la structure syndicale actuelle.

2- Comment coordonner le mouvement syndical et les autres luttes populaires

2.1- En vertu du principe que le mouvement syndical ne doit pas être isolé des autres mouvements populaires, mais qu'il doit être considéré comme l'un d'eux, il est urgent de se défaire des préjugés qui concernent le mouvement syndical et les autres mouvements populaires, qui ont été répandus par l'idéologie dominante et qui ne contribuent certainement pas à favoriser leur coordination.

(2) La cotisation syndicale est automatiquement prélevée sur les salaires et gérée par un syndicalisme aux ordres du ministère du travail (NdT).

2.2- Il faut donc pratiquer la solidarité avec les syndicats et la coopération mutuelle, en imprimant et en diffusant le matériel et la pratique des organisations populaires. Il faut utiliser la presse syndicale pour faire connaître les luttes menées dans les quartiers, en même temps que les organisations populaires, à travers leurs organes de divulgation, feront parvenir dans les quartiers l'écho des luttes syndicales du moment, ce qui permettra aux travailleurs qui habitent le quartier et à leurs familles de participer aux luttes sociales.

2.3- Les revendications des mouvements populaires qui tendent à l'amélioration des conditions de vie de la population (santé, logement, éducation, transport, etc.) doivent aussi être soutenues par les syndicats.

2.4- Les syndicats devraient créer des locaux ou toutes autres formes de présence dans les quartiers, dans les villes ou dans leurs zones d'influence, de façon à permettre la participation des autres mouvements populaires (groupes de culture ouvrière, groupements de femmes, de quartiers, etc.). Les syndicats devraient engager des conseillers spécialisés dans le domaine social, de façon à faciliter les échanges entre les mouvements populaires; il leur faut discuter entre eux en permanence sur les revendications communes et les diverses formes de solidarité.

3- Comment favoriser le lien syndical ville et campagne

3.1- La connaissance mutuelle et la solidarité entre ville et campagne ne doivent pas seulement exister dans les situations d'urgence; elles doivent être continuelles et permanentes. Il faut, en premier lieu, promouvoir les visites de dirigeants ouvriers de la ville à la campagne pour un contact direct avec les réalités du travailleur rural. Il faut en même temps faciliter la venue en ville des travailleurs ruraux, surtout leurs dirigeants, de façon à démasquer la fausse image créée par le gouvernement sur la ville comme lieu de vie meilleure, et à connaître aussi les formes de lutte et d'organisation des travailleurs urbains.

3.2- Les inter-syndicales doivent rechercher la participation des syndicats de travailleurs ruraux à leurs activités. Favoriser également l'échange des expériences à partir d'actions concrètes d'ensemble. Coordonner la tenue de congrès et de séminaires, ainsi que de petites rencontres entre syndicats ruraux et urbains. Dans les journaux et bulletins des syndicats, donner des nouvelles sur les travailleurs ruraux et envoyer à ceux-ci des nouvelles sur les luttes des travailleurs urbains pour divulgation dans leurs publications.

3.3- La question de la propriété de la terre et de la possession du sol pour l'habitat des travailleurs ruraux et urbains, est aussi un facteur d'unification de leurs intérêts. Dans un contexte plus large, la réforme agraire est un combat qui ne relève pas seulement des travailleurs ruraux, mais aussi de ceux de la ville. C'est pourquoi ce combat doit être mené en commun.

3.4- Lutter contre les intermédiaires pour que le cultivateur puisse recevoir un prix juste de ses produits distribués aux consommateurs urbains, lesquels sont, dans leur grande majorité, des travailleurs.

3.5- Promouvoir l'affiliation de tous les syndicats de travailleurs ruraux et urbains au DIÉESE (3) pour une meilleure présentation de

(3) Département intersyndical de statistiques et études socio-économiques. Cf. DIAL D 66,138, 222, 270, 317 et 457
(NdT).

leurs luttes syndicales. Cette affiliation est également l'occasion d'un meilleur échange d'informations.

4- Les objectifs prioritaires du syndicalisme en ville et à la campagne, dans la conjoncture actuelle

Pour que l'avancée du syndicalisme soit réelle, il faut élaborer un plan portant sur les points prioritaires suivants dont la réalisation dépendra de la capacité de lutte de tous et de chacun:

4.1- L'unification des luttes, par la création immédiate de commissions permanentes regroupant tous les mouvements, et par un soutien économique et politique apporté aux luttes populaires.

4.2- Une nouvelle structure syndicale, démocratique et autonome, par la mise à profit de toutes les initiatives allant dans ce sens, comme par exemple la création d'une Centrale unique des travailleurs.

4.3- L'information effective des bases, par la possibilité offerte de larges discussions permettant la conscientisation, ce qui permettra de modifier les directions syndicales non représentatives et de stimuler l'activité politique nécessaire.

4.4- La formation d'intersyndicales englobant les travailleurs urbains et ruraux, sur la base des intérêts immédiats de la classe laborieuse, avec l'établissement d'une plate-forme de principes et d'un programme commun.

4.5- La ratification de la convention 87 de l'OIT, en préservant le principe de l'unité syndicale.

4.6- L'augmentation des salaires sur la base des bénéfices des entreprises, ce qui est une des formes réelles de distribution du revenu, en opposition à la thèse gouvernementale d'après laquelle les salaires sont cause d'inflation.

4.7- La réalisation d'une CONCLAT qui soit l'expression démocratique du mouvement syndical de la campagne et de la ville. Les rencontres de travailleurs opposés à la structure syndicale doivent être encouragées et soutenues, dans la mesure où il s'agit d'initiatives démocratiques et syndicales.

4.8- L'unification des bases, par catégories.

4.9- La recherche d'un modèle alternatif qui aille dans le sens de l'intérêt des travailleurs, qui soit l'expression de leur volonté et qui vise au changement de la législation sociale actuelle par la suppression de son caractère répressif, grâce à la participation du peuple à la discussion pour l'élaboration de la nouvelle législation. Les principaux objectifs en seront:

- a) la réforme agraire;
- b) la garantie de l'emploi;
- c) les élections directes à tous les niveaux de représentation;
- d) le droit de grève;
- e) les contrats collectifs de travail;
- f) la réintégration des dirigeants syndicaux déposés.

Pour finir, nous continuons de faire nôtres, parce que toujours valides, les principes énoncés dans le "Document de Monlevade" (4).

Approuvent et garantissent l'acheminement à la base des principes contenus dans ce "Document de São Bernardo", les participants à la rencontre dont les noms suivent:

(51 signatures de représentants syndicaux
et mouvements populaires)

(4) Texte intitulé "Propositions pour le renforcement de l'action syndicale", élaboré lors de la rencontre tenue du 7 au 9 février 1980 à João Monlevade, dans le Minas Gerais (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 185 F - Etranger 215 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441